

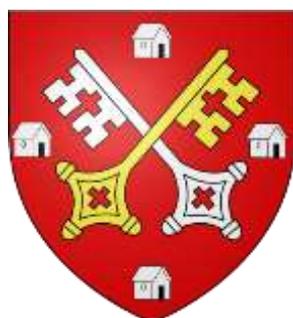


**PROJET PEDAGOGIQUE**  
**ACM PEP 10 LUSIGNY**  
**ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

Accueil Collectif de Mineurs

COMMUNE DE LUSIGNY SUR BARSE

*4 rue Maréchal Foch – 10270 LUSIGNY SU BARSE*



# **On ne peut donner que deux choses à un enfant : « des racines et des ailes » Des racines pour savoir d'où il vient et des ailes pour s'envoler vers l'avenir**

Proverbe juif

N'oublions pas qu'un enfant est un être à part entière avec des envies, des besoins et des attentes. Accompagnons-le au mieux pour l'aider à grandir et à s'épanouir. Permettons-lui de commettre des erreurs qui l'aideront à se construire et surtout, laissons-le rêver...

## **Introduction**

L'action des Accueils de Loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille.

Chaque directeur rédige un projet pédagogique dans lequel il va énoncer les objectifs.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif.

Il doit permettre de donner du sens aux animations proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure.

Il explique la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble.

Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées.

Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens.

## **Descriptif de l' ACM :**

UN accueil Collectif de Mineurs (A.C.M) est une structure accueillant des mineurs pour l'animation des mercredis, du temps périscolaire et des vacances. Les accueils de mineurs sont plus couramment appelés « Centre de loisirs » ou « Accueil de Loisirs »

L'accueil de Loisirs de Lusigny sur Barse accueille les enfants de la commune de Lusigny pour le périscolaire mais également les enfants des communes voisines (Courteranges, Mesnil st Père, Montieramey, Montreuil) concernant les mercredis, petites et grandes vacances.

Une convention est établie entre ces différents villages.

## **L'organisateur :**

C'est l'Association « PEP 10 » qui gère l'ACM. Elle s'engage à répondre aux besoins des familles. Les PEP 10 sont responsables, gestionnaires et garants du fonctionnement de la structure d'accueil ACM.

Si la posture éducative des personnes encadrant l'ACM n'est pas celle des parents, pour autant, l'attitude de l'adulte doit être irréprochable, afin d'aider l'enfant à se construire de manière positive. Les PEP 10 se positionnent résolument en complémentarité de l'école et de la famille. C'est dans ce cadre que l'association décline ses orientations relatives aux loisirs éducatifs, en s'appuyant sur le projet fédéral et le projet associatif départemental.

Le projet PEP 2018-2022 rappelle les deux valeurs fondamentales qui guident l'action du mouvement depuis ses origines : la laïcité et la solidarité.

L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental. De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant apparaît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au cœur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

Le rôle des PEP est de permettre le maintien, voir le développement des droits de tous.

La CAF apporte son soutien technique et financier par le biais de la signature d'une convention de Prestation de Service Ordinaire et par la mise en place par la commune de LUSIGNY d'un Contrat Enfance Jeunesse.

## **Lieu d'implantation :**

Située à 12 kms de Troyes, LUSIGNY est une commune de 2900 habitants. Village aux dimensions humaines, entourés de près, d'un lac de 2400 hectares au cœur du parc Naturel de la forêt d'Orient. LUSIGNY possède une vie associative riche. C'est un village dynamique.

## La structure d'accueil

Depuis juillet 2019, les enfants sont accueillis dans de nouveaux locaux destinés spécialement pour les enfants du périscolaire et de l'ACM.

Pour les enfants maternels, le périscolaire du matin et du soir durant les jours d'école reste dans les locaux de l'école maternelle

Le bâtiment est divisé en plusieurs parties :

- Le hall d'accueil où sont installés 80 vestiaires des enfants (adaptés à l'âge des enfants : maternels et primaires).
- Le bureau de la direction où l'on peut recevoir les parents en toute intimité.
- Une salle équipe péda avec vestiaires. Lieu de réunion des animateurs, lieu de création, de réflexion, de pause...
- Des toilettes adultes handicapés
- Des toilettes filles ((baby et normaux) ainsi que des toilettes handicapés filles
- Des toilettes garçons (baby et normaux) ainsi que des toilettes handicapés garçons
- Une cuisine pédagogique
- Une grande salle dédiée aux spectacles, grand jeu, réunion enfants, soirée parents...
- Une salle pour le groupe des maternelles dans lequel il y a des espaces jeux, cuisine, dinettes, construction, jeux de société, art créatif...
- Une salle destinée aux primaires avec poufs, fauteuil, coin bibliothèque, jeux de société, art créatif.
- Un coin rangement pour matériel de plein air.
- Un local rangement à l'étage pour stockage de matériel pour l'école et l'ACM.
- Une infirmerie
- Un dortoir avec 12 couchages adaptés aux – de 6 ans
- Un dortoir de 12 lits de camps réservé aux + de 6 ans ayant besoin de se reposer ou d'être au calme.
- Un local hygiène et entretien.
- Une grande cour partagée entre l'ACM et l'école primaire.
- Un espace vert avec des arbres et pelouses derrière la structure accessible des salles d'activités.
- Un préau couvert
- Un garage à vélo.

Des véhicules sont mis à disposition lors des vacances scolaires, prêt de l'IME PEP 10 de Montceaux les Vaudes :

- 2 véhicules de 7 places 3 véhicules 9 places équipés de siège auto
- 1 véhicule 9 places
- 1 bus de 17 places.

## **Le personnel**

Une équipe permanente composée de :

**Périscolaire maternelle** : lundi/mardi jeudi / vendredi

- Sophie MAILLET responsable du Site : BAFA ; BAFD ; PSC1
- Marie Christine Launoy ATSEM CAP petite enfance

**Périscolaire primaire** : lundi/mardi jeudi / vendredi

- Christine PLOIX directrice : BAFA ; BAFD ; BEATEP ; CAP petite enfance
- Océane Delatre CAP petite enfance

**Mercredis** :

- Christine PLOIX directrice : BAFA ; BAFD ; BEATEP ; CAP petite enfance
- Axelle RICHARD : BAFA . BAFD. SB
- Sophie MAILLET : BAFA ; BAFD ; PSC1
- Gaëlle BOURIEZ : BAFA
- Virginie AUGER : BAFA
- animateur occasionnel suivant les besoins d'encadrement.

**Vacances** :

- L'équipe permanente sous forme de roulement et renforcée par des animateurs BAFA et stagiaires.

Une à deux personnes municipales est mise à disposition pour le service de restauration et le ménage des locaux.

## **Périodes d'ouverture** :

L'accueil est ouvert toutes l'année sauf 15 jours en Aout et 1 semaine aux vacances de Noël.(peut être ouverture les 2 semaines de Noël )

Les horaires d'accueil sont de 7h à 18 h30.

Nouveauté pour la rentrée 2020 : suite à une demande des parents lors des réunions de pilotages concernant les mercredis seulement , possibilité d'un accueil en demi-journée avec ou sans repas.

## **Les effectifs** :

En ce qui concernant la capacité d'accueil dans la nouvelle structure, l'effectif est de 80 enfants dont 24 maternelles.

## **Les repas** :

ESAT le Tertre livre les repas froids à la cantine scolaire. Ils sont remis à température et servis par une employée municipale mise à disposition pour le service, la vaisselle et l'entretien durant le temps de restauration.

# **Fonctionnement général de l'accueil :**

## **Les règles de vie**

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux enfants sur leurs droits et devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants. Elles servent de référence en cas de non-respect. Dans ce cas, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter des règles avec les enfants.

Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation et la directrice.

Si après plusieurs reprises, l'enfant enfreint toujours certaines règles de vie non négociable, un entretien avec la directrice est organisé et celle-ci travaille avec l'enfant sur son comportement à l'aide de petites fiches « je réfléchis à mon comportement, pourquoi cela pose problème et comment réparer ... » trouvez avec l'enfant une solution , l'appliquer et faire le point avec l'enfant régulièrement avec lui.

Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au centre.

Afin que le nouvel arrivant soit plus à l'aise et qu'il se familiarise, un enfant volontaire habitué au fonctionnement de l'ACM l'accompagnera « en mode ange gardien » durant sa première demi-journée.

## **Déroulement d'une journée en accueil périscolaire :**

### **Matin**

Les enfants arrivent à partir de 7h et ce de manières échelonnés jusqu'à 8h50.

Les parents accompagnent l'enfant jusqu'à l'intérieur des locaux et ne sont près de quitter les lieux qu'après avoir confié leur enfant à un animateur.

Lorsqu'il arrive, l'enfant est accueilli par une animatrice. L'enfant pose ses affaires, mets ses chaussons, prend le temps de dire au revoir aux parents. L'animatrice est là pour rassurer l'enfant et l'accompagner dans les 2 salles afin de choisir l'activité de son choix.

Chaque trimestre, l'équipe met en place des projets d'activités collectifs : chorales, danses, décoration de la structure, activités en lien avec un évènement particulier, projet proposés également par un groupe d'enfant. ....

Pour permettre aux enfants de gagner quelques minutes de sommeil, il est permis de déjeuner sur place. Les parents fournissent le petit déjeuner.

L'accueil doit être une réussite pour permettre à l'enfant de passer une bonne journée. Il est important de permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains, les animateurs et surtout de jouer. L'enfant est libre de choisir et d'en changer.

L'animatrice doit être disponible, à l'écoute de chaque enfant, afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion, jouer, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Les animatrices vont chercher les enfants à la sortie de l'école. et comme le matin, dépôt des affaires, chaussons, lavage de mains et installation pour le gouter.

Soir :

Le goûter est fourni par les PEP. Chaque enfant a un goûter identique, laitage, fruits, biscuits...cela évite les oublis, les envies, la jalousie...

Une fois terminé, les enfants aident pour le débarrassage, nettoyage puis les plus grands, s'ils le souhaitent s'installent pour les devoirs tandis que les autres se dirigent vers des activités de leur choix. Les animatrices ne font pas d'aide aux devoirs. Cependant, comme certains enfants quittent le centre tard, nous estimons qu'il est préférable pour les enfants d'avoir déjà pu faire leurs devoirs. Les enfants travaillent en autonomie et si malgré tout nous répondons à leurs questions, nous ne vérifions pas leur devoir ni s'ils sont faits. Ce rôle revient aux parents lorsque les enfants rentrent chez eux.

Les parents récupèrent leurs enfants de manière échelonnée. La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

### **Déroulement d'une journée en Accueil de Loisirs**

Le temps d'accueil se déroule de 7h à 9h. Il est conseillé que tous les enfants soient arrivés pour 9h30 maximum ; heures de rassemblement pour parler du déroulement de la journée. Il peut être difficile pour un enfant d'arriver lorsque tous les enfants ont déjà choisi leur activité et que les règles et les consignes ont déjà été expliqués par l'animatrice.

Le temps d'accueil se déroule de la même façon qu'en accueil périscolaire.

Les temps d'activités collectives ont lieu de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 16h30. Durant ces temps, les enfants sont invités à participer aux activités. Chaque animateur propose une animation : expression, création, jeux, sortie, balade, sport...l'enfant choisit son animation. Les enfants de moins de 6 ans ont une animatrice référente qui propose des animations adaptées aux maternelles.

Les animatrices veillent à rester en cohérence avec le projet d'activités, avec les besoins et les centres d'intérêt des enfants et tentent de diversifier le plus possible leurs animations.

A partir de la rentrée de septembre en accord avec la commission famille de pilotage, possibilité de venir en journée complète avec repas ou ½ journée avec ou sans repas.

Les enfants repartant quittent l'accueil. Les autres se dirigent vers la restauration scolaire.

Le temps du repas doit être un moment convivial, de détente et également un moment d'éducation à la santé (soin, hygiène, repas équilibré...) Durant le repas, chaque enfant est invité à goûter les aliments mais les enfants ne sont pas forcés à manger.

En début de repas, un chef de table sera désigné à tour de rôle pour faire le service ; aller chercher les plats pour sa table, ramener les plats, débarrasser et nettoyer la table qu'il a occupé avec 3 autres enfants.

Les animatrices sont là pour susciter une curiosité des goûts. Ils sont là pour accompagner les enfants à couper, ouvrir, éplucher...les aliments en cas de difficulté.

Les animatrices sont réparties sur les tables et mangent avec les enfants.

Dès le repas terminé, les enfants font un temps calme.

Les enfants de petite et moyenne section partent à la sieste accompagnée de l'animatrice référente des maternelles. Les enfants se reposent ou dorment bercés par de la musique ou par des histoires racontées par l'adulte.

Pour les autres, possibilité de se reposer dans une salle calme munie de lit de camp ou de faire des jeux calmes, style jeux de société, lecture, dessins, atelier libre...

Entre 14h15 et 14h30, le temps calme est terminé pour les + de 5 ans. C'est alors que les animatrices proposent soit la suite d'une activité proposée le matin et non terminée, soit une tout autre animation.

16h, après le rangement les activités avec les enfants, les animatrices animent sous forme de petits groupes des forums des enfants ; afin de permettre et valoriser l'expression des enfants ; écouter, accueillir puis traiter la parole des enfants sur des questions qui les concernent, sur un problème survenu dans la journée, mais aussi l'aide de texte « exemple les philo fables » amener l'enfant à avoir l'esprit critique et se forger sa propre opinion.

16h30, le gouter collectifs afin que petits et grands, frères et sœurs se retrouvent pour ce partage.

Le gouter terminé, une animatrice va proposer un jeu accessible à tous pour finir la journée ensemble.

A partir de 17h et ce jusqu'à 18h30, c'est le départ échelonné et des enfants et le moment pour le L'équipe de faire un retour aux parents de la journée, donner des informations, être à leur écoute.

### **Le rôle de l'animateur :**

- Organiser le « vivre ensemble », créer les conditions pour que les enfants découvrent la vie collective et susciter la participation de chacun au bon fonctionnement du groupe,
- Encourager et accompagner la prise de responsabilités tout en veillant à l'épanouissement de chacun ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des adolescents qui lui sont confiés,
- Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu,
- Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants eux-mêmes,
- Accompagner les enfants dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguïser leur curiosité.

L'animateur est un membre responsable d'une équipe dans laquelle différents rôles complémentaires sont assumés. Au sein de cette équipe il intervient en cohérence avec les autres intervenants, en se référant à la réglementation des accueils collectifs de mineurs et au projet pédagogique de la structure dans laquelle il ou elle agit.

Etre animateur ou animatrice c'est assumer une fonction qui permet d'agir pour l'enfance par l'éducation, en exerçant un rôle valorisant qui offre l'occasion de partager ses savoirs et ses passions.

### Le rôle de la directrice

- La directrice élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...).
- Elle est garante de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité tout au long de la journée ou séjour.
- Elle anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun.
- Elle organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.
- Elle veille aux bonnes relations entre les individus, organise l'information et la communication.

## **L'accueil d'enfant en situation de handicap**

Chaque situation est particulière .il est important d'écouter les parents et de connaître les consignes et expliquer les raisons de ses consignes pour la vie quotidienne de leur enfant

### La Directrice :

Que la directrice crée un climat de confiance avec les parents et enfants.

Que celle-ci informe l'équipe d'encadrement des difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problèmes que ce dernier est susceptible de rencontrer,

Qu'elle organise régulièrement des réunions de concertation avec toutes les personnes concernées par le séjour de l'enfant accueilli en ACM afin de s'assurer des bonnes conditions d'accueil.

Qu'elle crée les conditions d'accessibilité en veillant à la sécurité tout en responsabilisant l'enfant dans les moments de vie avec les autres.

### L'équipe d'animation :

Que l'équipe d'encadrement ait une formation ou sensibilisation spécifique pour faciliter l'insertion de l'enfant.

Que l'équipe pédagogique le reconnaisse comme un enfant à part entière au sein du groupe (dédramatiser mais ne pas banaliser)

Que cette équipe prenne connaissance des informations fournies par la famille et le corps médical de l'enfant en situation de handicap sur ses besoins spécifiques.

Qu'elle respecte son rythme, sa personne et sa dignité.

Qu'elle prenne en compte ses besoins spécifiques sans le surprotéger. Soit garante de l'adaptation des activités au rythme de vie de l'enfant

Qu'elle sache garder la confidentialité médicale.

Qu'elle veille au respect du traitement médical.

## Le projet spécifique de cette année scolaire 2020/2021

### **Objectif général**

**Apprendre à vivre ensemble devenir autonome, le droit à la différence**

### **Objectif opérationnel :**

- . Apprendre l'enfant à résoudre ses problèmes autour de la notion de conflits
- Favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de santé et de handicap dans notre structure
- Etre tolérant et Respecter les différences.

Afin de répondre aux objectifs fixé par le PEDT » plan mercredis « Projet éducatif développement du territoire » de construire et de proposer dans un cadre de confiance des activités qui iraient dans la continuité éducatives entre les temps scolaires et périscolaire , l'équipe pédagogique de l' ACM va mettre en place des projets autour des jeux et activités accessible à tous

### **LES MOYENS :**

En formant l'équipe pédagogique sur les pathologies (connaissances sur les différents types de handicap rencontrés dans notre structure d'accueil)

En mettant l'accent sur l'importance du jeu chez l'enfant : mode d'expression de ses besoins fondamentaux

### **Des jeux**

Jouer à être...

Avec toujours l'idée du plaisir. Que ce soit les jeux de petits aux jeux des plus francs avec règles très élaborées

Jouer met les participants dans des situations très diversifiées, espace, matériel, partenaires, adversaires.

Jouer suppose motivations, libres choix, investissement, imaginaire. Prendre des responsabilités, d'exercer des rôles, de faire l'apprentissage de l'autonomie

Apprendre à maîtriser son corps, le situer dans l'espace, maîtrise et contrôle d'objets (ballons..)

Maîtrise des relations (adversaires, partenaires.)

Constituer une valise avec des livres, des jeux de société sur la thématique du handicap, et du mieux vivre ensemble.

Le rôle de l'animateur n'est pas simple sur le terrain et tout l'art de l'animateur consiste à savoir à quel moment il faut intervenir ou pas, jusqu'à quand et pourquoi faire. Avoir un état d'esprit de jeu, des capacités, avoir un bagage important de jeux, savoir apprécier la qualité d'un jeu (ses intérêts), savoir observer en permanence le groupe.

### **Des jeux de coopération :**

**Des jeux où tout le monde gagne ou perd ensemble.** Les joueurs doivent donc être solidaires et s'entraider pour atteindre un objectif commun. Les jeux coopératifs proposent l'expérience de gagner avec les autres plutôt que contre les autres.

- Moyens d'intégrer le mieux possible les enfants en situation de handicap
- Développer des relations d'entraide, où chacun permet aux autres (et donc à soi) de s'épanouir.
- **Se** questionner notre rapport à l'autre et notre intégration dans le groupe. Est-ce que gagner est important pour moi ? Est-ce que ce qui compte, c'est le moment que l'on passe ensemble ? Quel est le degré d'écoute dans le groupe ? Comment sont gérés les désaccords ?... Au gré des jeux de coopération que ce soit jeux de société ou jeux de plein air, sportif...,
- **R**éfléchir à la place dans le groupe, à la manière dont ils communiquent et tiennent compte des avis des autres, à la façon dont les décisions ont été prises et à la manière dont chacun a vécu ce qui s'est passé dans le groupe.
- S'apercevoir que le jeu peut nous entraîner bien plus loin que le simple plaisir ludique.

## **Création de jeux**

Objectifs : Permettre aux enfants de développer leur imaginaire dans la création artistique et dans l'écriture de l'histoire

Favoriser la coopération dans tout le déroulement de la création du jeu en proposant ses idées, et en discutant les différents points de vues

Développer une confiance en soi en permettant à l'enfant de se mettre en avant par rapport à ses capacités personnelles. Les enfants seront au maximum autonome sur leurs créations.

### **L'organisation**

L'atelier sera accessible à toutes les tranches d'âges

Il sera possible de commencer plusieurs créations en même temps

Il n'y aura pas de limite de temps, c'est à dire que la création d'un jeu peut se faire sur une journée comme sur plusieurs jours selon la motivation des enfants et la complexité du jeu.

Les jeux peuvent être des créations basées sur des jeux déjà connus, avec les mêmes règles ou modifiées, ou des jeux complètement inventés.

Ces jeux seront construits pour le centre. Si les enfants souhaitent l'avoir chez eux, une fiche explicative leur sera proposée.

### Déroulement

- 1- Choisir le thème
- 2- Choisir la mécanique du jeu
- 3- Choisir l'âge
- 4- Trouver des limites : temps, joueurs...
- 5- Comment gagner le jeu
- 6- Écrire les règles de base
- 7- Créer un prototype
- 8- Trouver les défauts, faire des modifications
- 9- Jouer seul, et au fur et à mesure à plusieurs
- 10- Changer de joueurs qui ne connaissent pas les règles  
Changer l'âge des joueurs
- 11- Faire les modifications nécessaires
- 12- Créer le produit final

## **Des activités de toutes sortes**

Les activités « manuelles » font appel à la motricité, à l'expression, au besoin de création et de fabrication pour agir sur des matériaux de toutes sortes.

Construire un mobile ou une micro fusée, imaginer un déguisement, fabriquer un instrument de musique ou un cerf-volant, réparer un vélo ou créer un spectacle ...toutes aussi différentes mais toutes dans des intérêts semblables

### ➤ **Développer tous les sens :**

Motricité fine, le sens du toucher, la vue.

Découverte des matériaux, sans pour autant aboutir à une création durable (argile, terre, eau.)

Connaître différents matériaux (rugueux, lisse, transparent...)

Utiliser d'autres techniques avec des matériaux : transformation et recyclage de différents objets : bouchon, capsule, boîte, tuyau etc...

### ➤ **Développer la créativité et l'expression**

Apprendre à s'adapter, à trouver des solutions

### ➤ **Développer des relations d'entraide, de coopération**

### **Les motivations de ces activités :**

- **Naturel** : construction de bateaux, cabane, utilisation de différents éléments ..l'eau, le vent...
- **Fabrication** : utilisation d'outil, atelier peinture, poterie....

- **Construction :de** jeux de société, de maquettes.
- **Actualité** : conquête de l'espace : fabrication de fusée, avion en papier, carnaval...évènement du calendrier...carnaval, chandeleur...
- **Vie du groupe** : organisation d'une fête, réalisation d'affiches, déco, stand. Organisation de gouters : cuisine, menu, invitations...partage  
  
Organisation d'une rando vélo : préparation du matériel, réparation des velos, consignes de sécurité, test de maniabilité...
- **Des ateliers en autonomie** : mettre en place des ateliers à option permettant la découverte puis l'utilisation de différents éléments : matériel mis à disposition pour tester, créer, manipuler...avec des consignes claires : notion du gaspillage du rangement après utilisation ;

## Technologie

### Objectifs :

Découverte de l'évolution de la technologie

Initiation basique à l'outil informatique

Sensibilisation des enfants au recyclage

Actions :

Création de maquettes de téléviseur avec du matériel de récupération

Recherche sur internet les différentes dates clés

Mise à nu de télévision , démantèlement

## **MILLE ET UNE PÂTES**

Les enfants vont découvrir et fabriquer différentes pâtes qui existent, qu'elles soient consommables ou non. (pâte à modeler, pâte à sel, pâte d'amandes, pâtes porcelaine, pâte fimo...)

Ils vont pouvoir développer leur motricité fine et leur créativité en la malaxant, la pétrissant, en la ramollissant etc...

La pâte à modeler est un bon moyen de se relaxer, de se détendre et favorise la concentration.

Une fois fabriquée, celle-ci va être utilisée pour différentes activités manuelles ( petit hérisson en pâte à sel, collier de perles avec des perles créées en pâtes porcelaine, animal en pâte fimo en porte clé...

## Nature

### La découverte :

- Physique et ludiques (courir, grimper, ramper, approcher sans être vu, sauter, se percher, fabriquer...)
- Sensorielle : voir, écouter, sentir, toucher...
- Intellectuelles : observer, approcher, explorer, agir seul dans un projet collectif, fabriquer des outils, apprendre à les utiliser, apprendre à dessiner, à décrire.

Acquérir des connaissances, de comprendre :

- En développant des savoirs faire : utiliser des outils, des techniques, vivre une démarche de découverte.

Apprendre à agir dans la nature :

- Le respect de la vie, de l'environnement, acquérir des comportements responsables vis à vis de l'environnement en participant à l'entretien, à la sauvegarde, à la protection de certaines espèces ou milieux (construire une mangeoire à oiseaux...) savoir ce que l'on peut cueillir.
- Préserver la nature en devenant éco responsable :  
Sensibiliser les enfants à la consommation d'énergie  
Maîtriser et économiser l'énergie sous forme ludique, en traquant les pertes d'énergétiques. Appliquer ces gestes dans le centre de loisirs. Connaître les efforts fait dans LUSIGNY pour avoir un village propre où il fait bon vivre.

**Nature et environnement**

Objectifs :

- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement proche, de connaître et comprendre la nature.
- Sensibiliser l'enfant à l'existence de la vie végétale et animale.
- Acquérir des connaissances pour apprendre à agir et préserver son environnement.

Au fil des mois et des saisons, organiser des activités manuelles et ludiques en lien avec la nature, autour de l'eau, l'air, la terre, le monde animal et végétal.

Observer la faune et la flore, la protéger. (Abeilles, oiseaux, amphibiens)

Aménager un espace naturel (petit potager)

Ramasser et trier les déchets (apprendre à recycler) .Découvrir la biodiversité.

# Actions :

## Bricolage comme des adultes ou presque :

- 2 demi-journée par mois, un atelier bricolage sera proposé aux enfants de plus de 8 ans. Lors de cet atelier, les enfants manieront de vrais outils en respectant des règles de sécurité strictes : lunettes et gants de protection systématique et toujours un adulte à côté de l'enfant.

Le kit idéal de bricolage pour les enfants : des gants et lunettes de protection, un tournevis cruciforme, une scie manuelle, un marteau, du papier de verre, de la colle, des pinceaux.

### Différents objets seront proposés :

Une maison en briques miniature : préparation du mortier, montage des murs en briques, vissage, collage.

Bateaux à hélice : découpe bois, collage, assemblage.

Sculpture sur béton cellulaire : sculpture avec ciseaux à bois, marteau, papier de verre

Bricolage vélo : apprentissage des différents réglages, réparer une crevaillon, passer des vitesses, remettre une chaîne dérailée

Fabrication de nichoirs et mangeoires : scier du bois, prendre les mesures.

Démonter des objets simplement pour comprendre comment ils fonctionnent (démonter un vieux micro-ondes...une radio...)

Fabrication du bonhomme carnaval : utilisation de différents matériaux, cartons, grillage, pince à découper...

Fabrication d'une main électrique : Familiariser l'enfant avec la pile et l'ampoule. Aborder des notions électriques.

Contacteur des personnes du village afin de transmettre aux enfants des techniques de bricolage de leur ancien métier manuel.

Création d'un molky : jeu de société. Maniement d'outil scie, papier à poncer, mètre à ruban, peinture, vernis...mais aussi apprendre, comprendre et mettre en pratique des règles de jeu, respecter ces règles et les autres joueurs, notion de calcul.

## **Evaluation :**

**Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous pouvons imaginer l'Accueil de loisirs idéal et ainsi comparer avec la réalité pour ensuite essayer de s'en rapprocher le plus possible.**

- ❖ Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes du quotidien
  - ❖ Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective
  - ❖ Un climat de non-violence et de bien être règne dans le lieu d'accueil
  - ❖ Les conflits sont résolus avec la règle des 4 C :  
Se Calmer, Communiquer, Chercher des solutions, Choisir la meilleure.
  - ❖ Que l'enfant en situation de handicap soit accepté, intégré a entière et qu'il puisse vivre des moments de loisirs parmi les autres enfants.
  - ❖ Que cet enfant joue et pratique des activités, physiques et de loisirs comme les autres
  - ❖ Que grâce à l'accueil d'enfants différents, les enfants apprendront la tolérance, le respect de la différence et la solidarité pour mieux vivre ensemble.
  - ❖ Que les enfants n'aient plus besoin d'aller dans le fauteuil qui fait grandir....
- 
- ❖ **La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble arriver à offrir un environnement sain et riche aux enfants. A nous de réfléchir ensemble.**

**Ensemble aller plus loin, plus fort**